

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N° : 1313 /D.C.E.I.U/ 2019

Alger, le 02 OCT. 2019

Messieurs les Présidents
des Conférences Régionales des Universités
Centre, Est et Ouest

Objet: Programme National exceptionnel 2019-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national exceptionnel, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir informer les doctorants non salariés retenus pour une formation résidentielle à l'étranger dans le cadre du programme national exceptionnel (P.N.E) au titre de l'année universitaire 2019-2020, de bien vouloir nous transmettre en urgence les documents suivants :

- Attestation de non affiliation délivrée par la Caisse Nationale des assurances (CNAS) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés CASNOS

Parfaite Considération

مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات
إمضاء: سعيداني أرزقي



20